



Bildungszentrum Wald Lyss
Centre forestier de formation Lyss

Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss

Rapport annuel 2020



Accepté par le Conseil de fondation le 25.03.2021

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Conseil de fondation	4
2.1	Généralités	4
2.2	Stratégie 2021-2023	4
3.	Offres de formation	6
3.1	Forestier ES	6
3.2	Procédure d'admission et test d'aptitude	8
3.3	Modules Forêt	8
3.4	Formation Ranger	8
3.5	Formation continue	9
4.	Centres de compétences et mandats	9
4.1	Centre de compétence en sylviculture	9
4.2	Centre pour le génie forestier	10
4.3	Triage forestier du Centre forestier de formation	10
4.4	Codoc	10
5.	Partenariats dans le secteur de la formation	11
6.	Centre de formation	12
6.1	Direction	12
6.2	Collaborateurs	12
6.3	Développement de l'organisation	12
6.4	Bâtiments et infrastructures	13
6.5	Location de salles, hôtellerie et restaurant	13
6.6	Gestion de la qualité	13
6.7	Relations publiques	14
7.	Finances	15
8.	Annexes	17
8.1	Statistiques en matière de formation	17
8.2	Statistiques des services annexes	18
8.3	Effectifs, collaborateurs	19

1. Introduction

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il y a un an, je vous faisais part dans le rapport annuel 2019 d'une année anniversaire réussie, jalonnée de nombreuses rencontres : fête de jubilé, journée portes ouvertes, réunion de forestiers, fête de remise des diplômes aux étudiants de la formation de Forestier ES 2018/2019... Notre maison était alors remplie de vie. Elle était le siège de multiples discussions, apprentissages, partages, conversations, rires, repas, apéritifs et autres événements ! Et l'année 2020 alors ? Beaucoup de nos habitudes ont été brusquement bouleversées et notre Centre de formation s'est retrouvé bien trop souvent sinistrement vide. L'impact de la crise de la COVID-19 sur le fonctionnement et les collaborateurs du CEFOR Lyss a été important : l'ensemble du corps enseignant, les collaborateurs et la direction ont dû faire preuve de beaucoup de flexibilité, d'adaptation et de capacité de réorientation pour trouver de nouvelles solutions. Notre objectif a toujours été d'offrir aux étudiants et aux participants les meilleures conditions d'apprentissage possibles malgré les conditions difficiles et, en même temps, de minimiser les conséquences économiques de la crise pour CEFOR Lyss.

Malgré les difficultés, nos différentes offres de formation sont restées au centre de nos activités. En janvier 2020, 38 étudiants ont débuté leur formation de Forestier ES. Après un démarrage « conventionnel », nous avons dû passer du jour au lendemain à l'enseignement à distance en mars 2020. Si cela s'est bien passé, c'est grâce au grand engagement de nos enseignants spécialisés, à la flexibilité et à l'ouverture de nos étudiants et à une infrastructure informatique performante. Les modules Forêt ont à nouveau été bien suivis et nous avons pu remettre leur diplôme aux premiers Rangers ayant suivi la formation remaniée. Dans le domaine de la formation continue, le cours de management orienté vers la pratique « Management et gestion » a été lancé en Suisse romande (en collaboration avec le CFPF Le Mont-sur-Lausanne).

Le projet « Positionnement de l'Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss », lancé en 2019, a été au centre des préoccupations du Conseil de fondation et de la direction. Le Conseil de fondation s'est penché de manière approfondie sur l'orientation, la gestion et le financement du CEFOR Lyss et a adopté, en novembre 2020, la stratégie pour les années 2021-2023. En matière d'infrastructure, deux importants projets importants ont été réalisés. Après plusieurs années de négociations, la Commune de Lyss a finalement racheté, en été 2020, l'ancienne école de gardes forestiers ; cette dernière continuera donc à être utilisée à des fins publiques. En outre, la façade de l'internat du CEFOR Lyss a été entièrement rénovée dans le respect des délais et du budget impartis. Cette rénovation s'est faite naturellement avec du bois 100% suisse (voir photo de couverture).

Sinon, que reste-t-il de l'année de 2020 ? Tout d'abord, la prise de conscience que nous sommes capables de nous adapter rapidement à de nouvelles situations et de revoir nos priorités. Dans des circonstances normales, nous aurions probablement passé beaucoup de temps à discuter du sens et de l'objectif de l'enseignement à distance et à nous pencher de manière approfondie sur des concepts théoriques avant d'oser les mettre en pratique. Prenons donc l'habitude, à l'avenir, de faire plus souvent des essais ! Deuxièmement, nous avons appris en peu de temps quelles étaient les possibilités et les limites des méthodes d'enseignement et d'apprentissage numériques. Une telle augmentation de compétences en un an aurait été impensable sans la crise liée au COVID-19. Continuons donc à l'avenir à nous engager dans de nouveaux processus d'apprentissage (mais espérons-le, sans nouvelle crise). Finalement, ce que nous savions tous déjà a été confirmé : les gens sont des êtres sociaux et ont besoin de plus que de contacts « virtuels ». Les échanges en présentiel ont été trop limités l'année dernière. Espérons donc que nous pourrons bientôt à nouveau nous rencontrer « en vrai » sans difficulté !

Je tiens à remercier tous les étudiants, participants et partenaires pour leur confiance et leur précieuse coopération. Des remerciements particuliers sont également adressés à tous les collaborateurs du CEFOR Lyss pour leur grand engagement au cours de cette année très difficile. Je tiens aussi à remercier le Conseil de fondation, les Cantons membres et la Confédération pour la confiance qu'ils accordent à notre institution et pour leur soutien.

Au plaisir de vous revoir à Lyss – Prenez soin de vous !
Jürg Walder, Directeur

2. Conseil de fondation

2.1 Généralités

Le Conseil de fondation de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss (IFL) est l'organe stratégique de gestion et de contrôle du Centre forestier de formation Lyss (CEFOR Lyss). Le Conseil est composé des responsables forestiers des onze Cantons membres (AG, BE, BL, FR, JU, LU, NE, SO, VD, VS et ZH), du chef de la division Forêts de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de deux représentants de l'Association suisse du personnel forestier (ASF). En outre, le président de la Commission d'examen de la filière Forestiers ES et le directeur du CEFOR Lyss participent aux réunions avec voie consultative. Depuis avril 2019, le Conseil de fondation est présidé par **Bruno Rösli**, chef du service des forêts du canton de Lucerne.

Au cours de trois réunions annuelles (en avril, juillet et novembre), des décisions ont été prises concernant les affaires courantes dans le respect du règlement d'affaire en vigueur (bouclage annuel, rapport annuel, planification financière, clé de financement, budget, élections). Le Conseil de fondation s'est également positionné sur différents objets en suspens (en matière de personnel ou autre) ainsi que sur la stratégie 2021-2023. En raison des restrictions liées à la COVID-19, la réunion d'avril s'est tenue par vidéo-conférence. Le Comité du Conseil de fondation s'est réuni en mars et en novembre pour préparer les ordres du jour.

L'année dernière, les mutations suivantes ont eu lieu au sein du Conseil de fondation : **Fabian Dietiker** (AG) a intégré le Conseil de fondation au 1^{er} janvier 2020. Il remplace **Alain Morier**, qui a pris sa retraite à fin 2019. Le Conseil de fondation a élu **Markus Amhof** (entrée en fonction le 1^{er} décembre 2020) en remplacement de **Rolf Lüscher** comme nouveau représentant de l'ASF. Il y a également eu un changement au niveau du secrétariat du Conseil de fondation. **Petra Fux** a été remplacée, dès le 1^{er} avril 2020, par **Monika Meyer**. La liste complète des membres du Conseil de fondation se trouve en annexe.

Le Conseil de fondation a confirmé l'entreprise « Fidutax Treuhand und Wirtschaftsberatung AG », basée à Biel/Bienne, comme organe de révision. Les données clés pour le bouclage annuel des comptes 2020 et le rapport des réviseurs se trouvent au chapitre 7.

2.2 Stratégie 2021-2023

Dans le cadre du projet « Positionnement IFL », les cantons membres de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss et la Confédération (OFEV) ont effectué - sur 2019 et 2020 - une analyse complète de la mission éducative ainsi que de l'organisation, du financement et de la gestion de la Fondation respectivement du CEFOR Lyss. La première phase du projet (2019) a porté sur l'analyse stratégique et la révision de la mission éducative. Durant la seconde phase (2020), l'accent a notamment été mis sur la formation continue et la mise en réseau ainsi que sur diverses questions relatives à la « gouvernance » de la fondation. Cette analyse a conduit à la mise sur pied d'une stratégie révisée et affinée qui fera office de ligne directrice pour le développement du CEFOR Lyss dans les années 2021-2023. Les résultats les plus importants sont résumés ci-dessous :

Activité principale : « formation forestière »

Sur la base d'une analyse stratégique, le Conseil de fondation a décidé de continuer à positionner la « formation forestière » comme activité principale, ce conformément à l'objectif de la Fondation. La formation forestière de niveau Ecole Supérieure (ES) ainsi que les modules Forêt (modules de préparation aux examens fédéraux de contremaître forestier et de conducteur d'engins forestiers) et les cours de formation continue constituent le cœur de l'offre du CEFOR Lyss. Les relations étroites avec des partenaires issus de la pratique doivent être consolidées et développées. Dans le domaine thématique « Éducation nature et paysage », la formation des Rangers reste un pilier important ; l'accent est mis sur le développement continu de la formation et l'établissement d'un statut pour la profession. Des investissements seront réalisés pour le développement du personnel, de l'enseignement et de la qualité pour l'ensemble des offres ; une importance particulière sera accordée au développement des compétences dans les domaines de la didactique pour adultes et de l'enseignement à l'aide d'outils numériques.

Renforcer progressivement la formation continue

Le Conseil de fondation voit un potentiel dans le domaine de la formation continue du personnel forestier. C'est pourquoi la formation continue devrait avoir à l'avenir plus de poids. Les principaux groupes cibles du CEFOR Lyss sont les gardes forestiers, les titulaires d'un certificat de capacité dans le secteur forestier et le reste du personnel forestier. Le développement progressif d'un programme de formation continue ciblé et attractif est prévu, éventuellement en collaboration avec des partenaires. Les besoins des Cantons membres doivent être dans la mesure du possible regroupés en faveur d'offres intercantionales. L'objectif est le positionnement progressif du CEFOR Lyss comme partenaire incontournable de formation continue pour les cantons, les sociétés et les entreprises. Le CEFOR Lyss continuera également, sur mandat de l'Ortra Forêt Suisse, à participer à la formation continue des instructeurs pour les cours inter-entreprises et des experts aux examens de la formation de base.

La mise en réseau régionale : une opportunité

Dans les environs du CEFOR Lyss, plusieurs établissements de formation sont actifs dans les domaines « forêt-bois-agriculture », domaines ayant un lien étroit avec le CEFOR Lyss. Les opportunités que cela offre devraient être exploitées davantage à l'avenir. La stratégie prévoit également d'approfondir les relations avec le CFPF Le Mont-sur-Lausanne et de consolider ainsi l'ancrage du CEFOR Lyss en Suisse romande. La collaboration actuelle déjà éprouvée avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld sera maintenue et cultivée.

Services pour des tiers en lien avec l'activité principale

Le CEFOR Lyss continuera à proposer à des tiers des services en lien avec son activité principale. Concrètement, le contrat de prestations entre l'OFEV et le CEFOR Lyss pour la gestion du CODOC a été renouvelé ; le nouveau contrat, en vigueur dès 2021, explicite une répartition claire des rôles et crée de nouvelles synergies entre les deux partenaires. Des prestations de services nouvellement définies seront également fournies à l'Ortra Forêt Suisse. Les infrastructures uniques pour l'organisation de formations et de séminaires continueront à être louées à des tiers, pour autant que ces locaux ne soient pas nécessaires à la mise en oeuvre des offres propres du CEFOR Lyss. L'accent sera mis sur les partenariats à long terme, idéalement en lien avec l'offre du CEFOR Lyss.

Continuer le développement de l'organisation

Des collaborateurs motivés disposant d'un précieux savoir-faire, des structures et des processus actualisés ainsi que l'utilisation du potentiel de numérisation : tout cela constitue la base pour des services professionnels et efficaces. Dans cette optique, le développement organisationnel qui a été initié sera poursuivi. Dans les activités annexes (restaurant/internat), des concepts flexibles en matière de personnel et de services devraient permettre à l'avenir de réagir encore mieux aux fluctuations de la demande.

Questions importantes

Dans le cadre de son travail sur la stratégie, le Conseil de fondation s'est également penché sur des questions importantes. Compte tenu de la situation du marché, le Conseil de fondation s'engagera au niveau national en faveur d'un modèle de financement uniforme et de la coordination de l'offre globale en matière de formation forestière au niveau ES. L'objectif est de prévenir les effets négatifs sur la Fondation et les finances du secteur public. La question du financement, de la gestion et de l'organisation des centres de compétences, en particulier du Centre de compétence en sylviculture, est encore en étude : le groupe de travail ad hoc de la Conférence des inspecteurs cantonaux des forêts (CIC) étudie les solutions possibles. Les discussions au niveau national concernant le positionnement des Ecoles supérieures dans le cadre du programme national « Formation professionnelle 2030 » sont également suivies de près.

Le Conseil de fondation et la direction du CEFOR Lyss sont convaincus que le positionnement clair et la mise en réseau du Centre de formation constituent une base solide pour le travail des années à venir. Avec des offres de formation et de formation continue attrayantes pour les spécialistes et les cadres, le CEFOR Lyss veut continuer à l'avenir à convaincre les étudiants et les participants de deux régions linguistiques par la qualité et l'innovation.

3. Offres de formation

3.1 Forestier ES

Début de la formation

Le 13 janvier, 38 étudiants ont commencé leur formation pour devenir Forestier/ère qualifié(e). 14 participants (dont une femme) viennent de Suisse romande, 24 de Suisse alémanique. Durant la semaine d'introduction, les étudiants ont appris à se connaître (team-building) et se sont familiarisés avec les règles de base de la formation et les questions d'organisation. En travaillant en groupes linguistiques mixtes (mélange des 2 classes), les élèves ont eu l'occasion de d'entraîner différentes compétences : créativité, communication et coopération, planification et prise de décision. Les aptitudes manuelles ont également pu être mises en valeur, et le résultat est impressionnant : douze bancs en bois, tous différents, ont été créés ; ils invitent depuis lors les gens à s'attarder sur le site du CEFOR Lyss.

Enseignement à distance

Peu après le début de la formation, l'enseignement en classe a dû être remplacé par un enseignement à distance en raison de la COVID-19. Après une journée d'interruption, qui a permis aux enseignants spécialisés de se coordonner et de se familiariser avec la visioconférence, l'aventure de la formation à distance a commencé le 17 mars 2020. Grâce à l'introduction de la plateforme d'apprentissage « Moodle » en janvier 2020, le matériel pédagogique pu être mis à disposition des étudiants sous forme électronique dès le début. Le grand engagement du personnel enseignant et des étudiants a contribué au fait que cette forme d'enseignement inhabituelle a dans l'ensemble bien fonctionné. La période d'essai s'est déroulée comme prévu et tous les étudiants ont réussi les tests.

Adaptation du programme

Durant la 1^{ère} année de formation, le programme a dû être adapté en raison de la COVID-19. De nombreuses excursions et deux semaines de spécialisation complètes (les semaines « forêt de montagne » et « câble-grue ») ont dû être reportées. Cela a exigé une grande flexibilité de la part des étudiants et des enseignants et a engendré un travail supplémentaire considérable. Les vacances de printemps ont été prolongées d'une semaine, au détriment des vacances d'été, et le premier stage a pu être légèrement avancé grâce à l'accord des entreprises de stage. Les parties pratiques qui n'ont pas pu être dispensées au cours du 1^{er} semestre ont pu être entièrement rattrapées pendant les mois d'été. Les étudiants étaient donc parfaitement préparés pour le deuxième stage qui a débuté début novembre.

Evaluation intermédiaire

Le concept d'évaluation du CEFOR Lyss prévoit deux évaluations intermédiaires standardisées et une évaluation finale pour chaque formation de Forestier. Ces évaluations servent à assurer la qualité et le développement et visent à identifier les possibilités d'amélioration. Les réactions des étudiants après le premier bloc d'enseignement ont été généralement positives et ont montré que le début de la formation était réussi. Une seconde évaluation intermédiaire a eu lieu en janvier 2021.

Commission d'examen

La Commission d'examen Forestiers ES s'est réunie pour sa séance annuelle le 8 septembre 2020. La Commission a préparé les examens de diplôme 2021, approuvé la directive révisée relative à l'élaboration du travail de diplôme et discuté des grilles d'évaluation adaptées pour le travail de diplôme et la présentation orale. La Commission avait déjà approuvé en mai, par correspondance, la directive révisée relative au stage forestier.

Miguel Zahner (LU, successeur de Urs Felder), **Julien Zufferey** (VS, successeur de Gilles Delaloye) et **Fabrice Wicht** (FR, siège supplémentaire) sont les nouveaux membres de la Commission d'examen. Le secrétariat de la Commission d'examen est désormais assuré par **Monika Meyer**.

Journées de formation

Au total, 300 jours de formation ont été dispensés et 5'700 jours-personnes ont été générés au cours de l'année écoulée. Ces valeurs sont toujours plus élevées que celles de la deuxième année d'études.

Les étudiants de la classe alémanique



Debouts, de gauche à droite : Jonathan Zesiger (BE), Alain Diezig (VS), Roman Keusen (BE), Silvan Meyer (AG), Joël Blaser (BE), Ramon Ritter (LU), Tobias Meier (AG), Michael Ackermann (FR), Raphael Amsler (AG), Stefan Schaller (LU), Roman Häusermann (AG), Titus Vogel (ZH), Oliver Kaufmann (SO), Markus Lüthy (AG), Cornelius Steinegger (ZH), Nicolo Hofer (OW).
Devant, de gauche à droite : Kevin Zähler (LU), Patrick Fiechter (BS), Louis Geiser (AG), André Bucheli (LU), Björn Hasler (AG), Rolf Dummermuth (BE), Fredy Keller (BE), Thomas Walther (BE).

Les étudiant.e.s de la classe romande



Derrière de gauche à droite : Roman Bueche (BE), Timm Affolter (BE), Jean Larraillet (FR), Ulysse Perrelet (NE), Nicolas Allamand (VD), Leo Grisa (NE), Benjamin Ciana (VS), Christophe Moser (VD), Alexandre Pipoz (FR).
Devant de gauche à droite : Maxime Beldame (VS), Sylvain Deillon (FR), Fabian Tissot (NE), Christian Cachemaille (VD), Mélanie Baillargeon (VD)

3.2 Procédure d'admission et test d'aptitude

Le plan d'études cadre Economie forestière règle les conditions d'admission à la formation de Forestier ES. Afin de garantir une réglementation et une application uniformes dans toute la Suisse, deux nouvelles fiches signalétiques ont été élaborées en collaboration avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld : l'une concerne les tests d'aptitude obligatoires, l'autre la procédure d'inscription et d'admission. Les règlements d'études et de promotion ont également été adaptés en conséquence dans les deux écoles. Les candidats qui ont échoué deux fois aux tests d'aptitude peuvent désormais se présenter une troisième et dernière fois après un délai d'attente de 12 mois.

En 2020, 29 candidats se sont présentés aux tests d'aptitude organisés par le CEFOR Lyss. 22 candidats ont réussi l'examen, 7 candidats ont échoué.

3.3 Modules Forêt

Le contenu des modules Forêt est défini par l'Ortra forêt Suisse. La réussite des modules requis est une condition préalable à l'admission à la formation de Forestier ES ainsi qu'aux examens professionnels fédéraux de Contremaître forestier, de Conducteur d'engins forestiers et de Spécialiste câble-grue.

Bonne fréquentation

Au total, 281 personnes ont participé aux modules proposés par le CEFOR Lyss pendant l'année 2020 ; bon nombre de participants ont suivi plusieurs modules. Au total, 115 jours de formation ont été dispensés et 1'745 jours-personnes ont été générés. Les modules ont été globalement bien fréquentés avec une moyenne de 15,8 personnes par module (contre 17,9 l'année précédente).

Résultats de l'évaluation

Les résultats des évaluations standardisées ont montré que les participants qualifiaient les offres de formation de bonnes à très bonnes. La note globale la plus élevée était de 5,5, la plus basse de 4,9 (sur une échelle de 1 à 6).

Journée des responsables de modules

La conférence annuelle d'information et de formation pour les responsables de modules, initialement prévue à l'automne 2020, a dû être reportée en raison de la COVID 19 ; une séance de remplacement est prévue au printemps 2021. Cette conférence sert à l'échange d'informations et à la formation continue en matière de méthodologie et de didactique.

Certificat fédéral de capacité

Au cours de l'année 2020, les personnes suivantes (issues de cantons membres de la Fondation Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss) ont reçu leur Certificat fédéral de capacité¹ :

Contremaîtres forestiers : Ramon Brandenberger (ZH), David Schaller (FR), Sylvain Pilloud (VD), Bernhard Zingg (AG), Philippe Grossrieder (FR) Cédric Jeanmonod (VD).

Conducteurs d'engins forestiers: David Bittel (VS), Simon Engel (AG), Sébastien Goy (VD), Antoine Jacot (VD). Mathias Koch (ZH).

3.4 Formation Ranger

Fin de la formation Ranger 2019/2020 en langue allemande

La première volée de Rangers suivant la version révisée de la formation a débuté en 2019. En mars, la formation a dû être interrompue en raison de la COVID 19 ; les examens finaux initialement prévus en mai n'ont donc pu avoir lieu qu'à la mi-octobre 2020. Sur les 16 participants, 14 se sont présentées entièrement ou partiellement à l'examen final. Deux personnes ont échoué à l'examen et deux autres

¹ Les modules spécifiques pour les diplômés de Suisse romande étaient proposés par le CFPF Le Mont sur Lausanne.

ne passeront la partie qu'il leur manque que lors de la prochaine formation. Au total, 10 diplômes ont été décernés. La cérémonie de remise des diplômes aura lieu au début de l'été 2021.

Les Rangers nouvellement diplômés sont :

Ruedi Christen (BE), Matthias Dopfer (ZH), Michaela Driessen (ZH), Murièle Jonglez de Ligne (GR), Christopher Müller (ZH), Béatrice Paul (GR), Marcel Pfister (BE), Wilke Scheitlin (BL), Erika Wiedmer (SG), Ursina Wüst (SG).

Rangers et COVID 19

Les restrictions liées à la COVID 19 ont amené plus de personnes que d'habitude dans la nature et les zones protégées de Suisse. L'année a donc été aussi intense pour les services de Rangers en place. En même temps, la crise de la COVID 19 a été l'occasion de mieux faire connaître la profession et sa formation. Il faut donc espérer que les employeurs publics et privés reconnaîtront de plus en plus la contribution importante apportée par les Rangers à la supervision et à l'orientation des visiteurs. La question a été traitée à plusieurs reprises par les médias locaux et nationaux. Un travail médiatique a en outre été réalisé en amont par l'association SwissRangers ; le CEFOR Lyss a, dans certains cas, servi de médiateur et soutenu les demandes de renseignements.

Commission d'examen

La Commission d'examen a tenu une réunion. L'accent a été mis sur la validation des résultats de l'examen final. Le secrétariat de la Commission d'examen Ranger est désormais assuré par **Monika Meyer**.

3.5 Formation continue

En raison de la situation liée à la COVID 19, plusieurs cours de formation continue ont dû être reportés. Les offres suivantes ont toutefois pu être proposées - ou au moins débutées - avec succès pendant la période de référence :

- Formation continue « Management et gestion » (en français / toujours en cours).
- Cours d'informatique de base pour préparer le test informatique requis pour le module G4 « Technique personnelle de travail et d'apprentissage » (en allemand et français / dispensés à distance).

Les offres suivantes ont été réalisées pour le compte de l'Ortra Forêt Suisse :

- Formation continue des instructeurs pour le cours interentreprises D - Sylviculture (en allemand)
- Journée ERFA pour les experts en chef de la formation de base (en allemand et français)

Les cours suivants ont dû être reportés à 2021 en raison de la COVID 19 :

Formation continue pour les instructeurs du cours interentreprises D - Sylviculture (cours complémentaires en allemand et français), cours de base pour les experts aux examens de la formation de base (en allemand et français), formation continue pour les experts aux examens de la formation de base (en allemand et français).

Au cours de l'année écoulée, 83 personnes ont participé à un total de 269 journées de formation au CEFOR Lyss. Le CEFOR Lyss travaille à l'élargissement progressif de son programme de formation continue.

4. Centres de compétences et mandats

4.1 Centre de compétence en sylviculture

Le Centre de compétence en sylviculture, fondé en 2011, a pour mission de contribuer activement au développement de la sylviculture en Suisse. Elle participe à la formation et au conseil en matière de sylviculture, met à disposition des parcelles d'observation et des martelloscopes et soutient le transfert de connaissances en rédigeant des publications en lien avec la pratique.

Les bureaux du Centre de compétence en sylviculture sont installés au CEFOR Lyss. Les codirecteurs, **Peter Ammann** et **Pascal Junod**, se partagent un poste à 80%. Un groupe d'accompagnement composé de sept membres est chargé de la gestion des contenus traités par le Centre de compétence. Les prestations sont en grande partie financées par les contributions des 11 Cantons membres de la Fondation et de l'OFEV.

Pour de plus amples informations, référez-vous au rapport annuel 2020 détaillé du Centre de compétence en sylviculture, qui est disponible à l'adresse www.waldbau-sylviculture.ch.

4.2 Centre pour le génie forestier

Le Centre pour le génie forestier a été fondé en 2014. Son siège principal est à Maienfeld et il possède une antenne pour la Suisse romande au CEFOR Lyss. Sa mission est d'assurer et de développer les compétences en matière de génie forestier. La gestion du Centre de compétence est assurée par un groupe d'accompagnement.

L'antenne romande, administrativement affiliée au CEFOR Lyss, est gérée par **Hervé Bader** depuis janvier 2020. Le financement du Centre de compétence est assuré principalement par les contributions des 11 Cantons membres de la Fondation.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web du Centre pour le génie forestier : www.fobatec.ch.

4.3 Triage forestier du Centre forestier de formation

Le contrat de triage « Triage forestier Centre forestier de formation Lyss » avec le canton de Berne a été résilié au 31.12.2020. Le contrat de mandat avec la Bourgeoisie de Lengnau a également pris fin à cette date. C'est la réorientation professionnelle de Jonas Walther - auparavant enseignant spécialisé au CEFOR Lyss et garde forestier/chef d'exploitation à Lengnau - qui a conduit le CEFOR à effectuer ces changements.

Une réévaluation à l'interne de la situation a permis de constater que la remise en place d'un modèle similaire à celui préexistant n'était, pour plusieurs raisons, plus opportune. L'accent doit être mis à l'avenir sur les besoins de la formation : pour assurer une formation axée sur la pratique, le CEFOR Lyss a besoin d'un accès facilité à différentes exploitations ainsi qu'à des objets appropriés pour les visites, l'observation et la mise en pratique. Or, le fait d'assurer la responsabilité opérationnelle d'un triage forestier ou d'une exploitation forestière ne constitue pas une condition nécessaire pour réaliser cet objectif.

À l'avenir, le CEFOR Lyss pourra toujours bénéficier de multiples façons des prestations du canton de Berne, même si elle ne dispose plus de son propre triage forestier. En outre, il est essentiel que l'école entretienne une coopération régionale et suprarégionale avec les autorités, les exploitations forestières et les propriétaires forestiers afin de continuer à garantir un enseignement diversifié, orienté vers l'avenir et la pratique.

4.4 Codoc

Le Codoc - Coordination et documentation pour la formation forestière - est une agence spécialisée de la Confédération qui soutient la formation forestière. Depuis 2009, le Codoc est géré administrativement par le CEFOR Lyss sur mandat de l'OFEV (contrat de prestations). L'OFEV, lui, est responsable du contenu et de la gestion stratégique de l'agence.

Au cours de l'année écoulée, un nouveau contrat de prestations a été établi entre l'OFEV et le CEFOR Lyss. Il définit clairement la répartition des tâches et permet la création de synergies pour les deux partenaires. Le nouveau contrat de service entrera en vigueur au 01.01.2021.

Pour plus d'informations, consultez le rapport annuel 2020 du Codoc, disponible à l'adresse www.codoc.ch.

5. Partenariats dans le secteur de la formation

Ortra Forêt Suisse

Le CEFOR Lyss participe activement au comité ainsi qu'à la Commission d'assurance qualité (CAQ) de l'Ortra Forêt. L'Ortra est responsable de la définition des principes de formation pour les professions forestières, de niveau formation professionnelle de base et formation supérieure, ainsi que de l'assurance qualité. Durant l'année écoulée, le projet « Révision du plan d'étude cadre pour les forestiers ES » a été lancé. C'est **Jürg Walder**, directeur du CEFOR Lyss, qui gère ce projet sur mandat de l'Ortra Forêt.

Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)

En ce qui concerne les modules Forêt, un partenariat de longue date existe entre le CFPF Le Mont-sur-Lausanne et le CEFOR Lyss. En outre, au cours de l'année écoulée, la formation continue « Management et gestion » a été lancée en collaboration avec le CFPF.

ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld

Des échanges réguliers avec l'ibW Bildungszentrum Wald Maienfeld ont lieu, notamment dans le cadre de la formation des Forestier ES. En décembre 2020, les journées annuelles des enseignants spécialisés ont eu lieu, pour la première fois en ligne. Ces journées permettent des échanges professionnels et personnels et servent également à la coordination des questions liées au contenu de l'enseignement. Le CEFOR Lyss est aussi impliqué en tant que partenaire dans la formation à suivre en cours d'emploi lancée par l'ibW Maienfeld en janvier 2021 et est responsable de certains modules qui sont dispensés à Lyss.

Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)

Le CEFOR Lyss siège au Conseil consultatif du département des sciences forestières de la HAFL. En plus de la formation de niveau haute école spécialisée, la HAFL génère des connaissances dans le cadre de la recherche orientée sur la pratique, ce qui présente également un grand intérêt pour la formation des gardes forestiers. Les modules prévus à Lyss dans le cadre du CAS « Gestion forestière et nouvelles technologies » ont finalement eu lieu en ligne en raison de la COVID 19. Il était également prévu d'organiser des cours de master sur le site de Lyss dès mi-septembre 2020. En raison du passage à l'enseignement à distance, les étudiants de la HAFL n'ont malheureusement pu être à Lyss que pendant une courte période.

INFORAMA, Zollikofen

Un échange a eu lieu avec les responsables de l'Inforama Zollikofen au cours de l'année écoulée. Cela a débouché sur l'organisation, en décembre 2020, d'une formation continue commune sur le thème « Enseignement avec les médias numériques » à l'attention des enseignants spécialisés.

Ecole supérieure du Bois, Bienne

Durant l'année 2020, un échange d'idées a également eu lieu avec la direction de l'Ecole supérieure du Bois. Des points de contact intéressants ont été mis en évidence tout au long de la chaîne de valorisation du bois. Certains enseignants de l'Ecole supérieure du Bois enseignent également aux candidats Forestiers ES de Lyss.

Province Nara, Japon

Au niveau international, il existe un échange avec la province de Nara, au Japon. La «Nara Summer School» qui devait être organisée à Lyss n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la COVID 19. L'année prochaine, quatre étudiants forestiers auront à nouveau l'occasion d'effectuer un stage au Japon. Alan Kocher Consulting GmbH est responsable des services de formation et de conseil au profit de la province de Nara.

Ortra Environnement

Le CEFOR Lyss est partenaire de l'Ortra Environnement. L'objectif principal de ce partenariat est de faire connaître la formation de Ranger à un large public. Le CEFOR Lyss est impliqué dans le groupe de travail nature et paysage

6. Centre de formation

6.1 Direction

Le Comité de direction a pour mission d'assurer la gestion globale ainsi que la planification et la coordination d'ensemble. Il est composé du directeur, des responsables de formation et du responsable des services centraux. **Monika Meyer** a repris le secrétariat le 1er avril (elle succède à Petra Fux). De nombreux points ont été traités au cours des 14 réunions et d'une retraite de deux jours.

Pour faire face à la situation liée à la COVID 19, un comité de quatre membres a été formé. Il s'est occupé intensivement du respect des exigences officielles en constante évolution, du développement et de la mise en place de concepts de protection ainsi que de la communication, à l'interne et à l'externe, en matière de gestion de la crise de la COVID 19.

6.2 Collaborateurs

Mutations

Depuis le 1^{er} janvier 2020, **Gilles Delaloye** a pris ses fonctions au CEFOR Lyss en tant qu'enseignant spécialisé en gestion d'entreprise (en langue française). Auparavant, les leçons correspondantes étaient attribuées sous forme de mandat. Au début du mois d'avril 2020, **Monika Meyer** a rejoint l'équipe du CEFOR Lyss en tant que responsable de l'administration. Elle a remplacé Petra Fux. Après de nombreuses années au sein de l'établissement, **Jonas Walther**, enseignant spécialisé en gestion d'entreprise, a décidé de se réorienter. Il a quitté le CEFOR Lyss à la fin du mois de décembre, mais restera toutefois à la disposition du CEFOR Lyss en 2021. Son successeur sera désigné dans le courant de l'année 2021.

Collaboration et échanges

Lors de deux séances d'informations à l'attention du personnel, tous les collaborateurs ont été informés des développements importants dans et autour du CEFOR Lyss. Huit réunions d'équipe, moments réguliers d'information et d'échange, ont en outre été organisées. Les enseignants spécialisés se sont eux réunis à deux reprises en plenum afin de traiter des questions de contenu liées au développement des cours et des leçons.

Événements à l'attention des collaborateurs

La sortie d'entreprise d'août 2020 a conduit les collaborateurs du CEFOR Lyss dans le canton de Bruno Röösl, président du Conseil de fondation. Après une partie forestière passionnante (organisation forestière, forêt de protection, dégâts dus aux intempéries, protection des forêts, câble grue), les participants ont partagé des moments d'échange et de convivialité dans la région de l'Hilferntal/Marbach LU. Le traditionnel repas de Noël n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année en raison de la COVID 19.

6.3 Développement de l'organisation

Au cours de l'année écoulée, différentes étapes de numérisation ont été mises en place dans les secteurs dédiés au service. Il s'agit notamment de la simplification de l'enregistrement du temps et du travail via une application mobile, de l'intégration d'un nouveau système de caisse, de l'introduction du paiement « cashless » au restaurant et de la poursuite du développement du système administratif déjà existant. En outre, l'infrastructure du serveur a été renouvelée et la connexion Internet au sein de l'internat améliorée. Les équipes des secrétariats du CEFOR Lyss et du Codoc, qui étaient auparavant gérées séparément, ont fusionné sur le plan organisationnel au 01.10.2020. L'harmonisation des systèmes administratifs correspondants a été organisée.

A partir de 2021, la comptabilité financière sera adaptée et la comptabilité analytique restructurée. Les concepts de ces deux projets, qui permettront d'accroître la transparence financière, ont été élaborés au cours de l'année 2020.

6.4 Bâtiments et infrastructures

Rénovation des bâtiments de l'internat

Le chantier de rénovation des façades des quatre ailes de l'internat, qui a débuté en août 2019, s'est achevé au deuxième trimestre 2020. La nouvelle façade en bois - 100% suisse - s'intègre très bien dans l'ensemble et le résultat est très convaincant. Le calendrier et le budget ont été respectés.

Vente de l'ancienne école de gardes forestiers

La vente de l'Ancienne école de gardes à la municipalité de Lyss a été finalisée après un processus long de plusieurs années. La passation a eu lieu le 1er juillet 2020. Le bâtiment continuera donc à assurer une fonction publique.

Aménagement des alentours

Depuis février 2020, un nouveau sentier pédestre le long du Grentschelbach est venu compléter le réseau de chemins de la Commune de Lyss. Cette réalisation était en projet depuis plusieurs années. Au cours des travaux, les clôtures autour des bassins d'équilibrage ont dû être renouvelées pour des raisons de responsabilité du propriétaire de l'ouvrage. Afin de rendre la zone plus attrayante, quatre diplômés du module C2 (cours de construction) ont créé, début septembre 2020, une zone de places assises qui servira à l'avenir d'espace de loisirs - pour les collaborateurs et les étudiants - et fera aussi office de « classe en plein air ».

Elargissement du micro-réseau de chauffage

Les travaux de construction de l'extension du complexe scolaire de Grentschel, y compris le parking, ont débuté à la mi-février 2020. Le bâtiment scolaire sera raccordé au micro-réseau de chauffage existant du CEFOR Lyss. Le projet et les travaux de planification nécessaires ont été réalisés au cours de l'année écoulée. Le raccordement du système devrait avoir lieu au cours du premier trimestre de 2021.

6.5 Location de salles, hôtellerie et restaurant

Des salles de séminaire attractives, une bonne infrastructure (hôtel, restaurant) et une situation centrale - à la frontière linguistique - font du CEFOR Lyss un lieu privilégié, en premier lieu pour les participants aux formations. Afin d'utiliser au mieux les disponibilités, une partie des infrastructures sont en outre régulièrement louées à des hôtes et partenaires externes. Le CEFOR Lyss entretient d'ailleurs de nombreuses relations de longue date avec ses clients externes.

L'année écoulée a été marquée par la crise de la COVID 19. En conséquence, de nombreux événements ont été complètement annulés ou ont dû être reportés. Les étudiants forestiers étaient également moins présents sur le site que d'habitude en raison de l'enseignement à distance obligatoire.

La situation se reflète également dans les chiffres, qui se situent nettement en-dessous de la moyenne pour l'année 2020 : au total, 4'723 nuitées ont été enregistrées dans le secteur hôtelier au cours de l'année écoulée. Au restaurant, un total de 16'360 repas ont été servis - ou livrés à des clients externes.

6.6 Gestion de la qualité

Eduqua-recertification

Eduqua est un standard de qualité largement utilisé par les établissements de formation. L'obtention de cette certification requiert des audits intermédiaires réguliers. Dans le cadre d'une auto-évaluation, les 22 critères de qualité du « cadre Eduqua » ont été travaillés au sein du CEFOR Lyss. Par la suite, un audit a été conduit par un examinateur externe. Le prochain audit est prévu pour 2021.

Système de management

Au cours de l'année écoulée, les premiers travaux préparatoires à un système de management intégré ont été réalisés. Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur le développement continu du concept d'évaluation. Les travaux seront poursuivis en 2021.

6.7 Relations publiques**Action « Forêt et biodiversité »**

Dans le cadre du plan d'action «Forêt et biodiversité» de l'OFEV, le CEFOR Lyss a mis sur pied un sentier forestier pour la population en collaboration avec l'entreprise forestière de Lyss.

Journée du futur

En novembre, le CEFOR Lyss et Forst Lyss ont à nouveau mis sur pied une offre pour la Journée du futur. L'offre était prête, mais l'événement n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause de la COVID 19.

7. Finances

Le rapport annuel des comptes du CEFOR Lyss pour 2020 se présente comme suit :

Bilan

	2020	2019		2020	2019
<u>Actifs</u>	<u>3'061'612</u>	<u>2'238'741</u>	<u>Passifs</u>	<u>3'061'612</u>	<u>2'238'741</u>
Liquidités	2'224'712	1'038'115	Obligations	121'022	196'023
Créances	446'605	690'692	Passifs transitoires	315'794	622'685
Titres	334'815	435'612	Autres obligations	4'873	4'873
Biens	21'200	26'490			
Actifs transitoires	34'278	47'829	Provision	320'093	224'330
Actifs immobilisés	2	3	Fonds propres	2'299'831	1'190'830

Compte de résultat

<u>Revenus</u>	<u>3'516'657</u>
Contributions des cantons	865'000
Contributions de formation	962'000
Ecolage et examens	593'385
Autres revenus	258'254
Produits accessoires	838'018
<u>Charges</u>	<u>3'695'313</u>
Charges salariales	2'543'997
Autres charges de personnel	13'463
Honaires de formation	398'215
Autres charges de formation	98'482
Autres charges d'exploitation	441'458
Charges accessoires	199'698
<u>EBITDA</u>	<u>-178'656</u>
Amortissements	107'273
<u>EBIT</u>	<u>-285'928</u>
Résultat financier, résultats exceptionnels et hors exploitation, impôts	62'437
<u>Bénéfice annuel (-Déficit annuel)</u>	<u>-223'491</u>

Le rapport de l'organe de révision se trouve à la page suivante.

BERICHT DER REVISIONSSTELLE ZUR EINGESCHRÄNKTEN REVISION
AN DEN STIFTUNGSRAT DER
Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, Lyss

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Stiftung interkantonale Försterschule Lyss, für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes nicht Gesetz und Statuten entsprechen.

Biel/Bienne, 24. Februar 2021

FIDUTAX Wirtschaftsberatung AG



Heinz Schmid
Leitender Revisor
zugelassener Revisionsexperte
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)
- Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns

8. Annexes

8.1 Statistiques en matière de formation

Tableau 1 : Etudiants Forestiers ES par Canton

Canton	2018			2019			2020		
	Total	D	F	Total	D	F	Total	D	F
Argovie	7	7		7	7		7		
Berne	3	3		3	6	2	8		
Bâle Campagne	2	2		2			0		
Fribourg	2	1	1	2	1	3	4		
Jura	2		2	2			0		
Lucerne	0			0	4		4		
Neuchâtel	3		3	3		3	3		
Soleure	2	2		2	1		1		
Vaud	5		5	5		4	4		
Valais	5	1	4	5	1	2	3		
Zürich	2	2		2	2		2		
Total cantons membres	33	18	15	33	22	14	36		
Bâle Ville	0			0	1		1		
Obwald	0			0	1		1		
Total autres cantons	0	0	0	0	2	0	2		
Total	33	18	15	33	24	14	38		

Tableau 2 : Age des étudiants Forestiers ES au début de leur formation

	2018			2019			2020		
	Total	D	F	Total	D	F	Total	D	F
Moyenne	25.6	25.6	25.7	25.6	26.7	27.8	27.1		
Etudiant le plus jeune	20	20	20	20	22	21	21		
Etudiant le plus âgé	44	30	44	44	31	46	46		

Tableau 3 : Nombre de participants aux offres de formation

	2018			2019			2020		
	Total	D	F	Total	D	F	Total	D	F
Formation Forestier ES	33	18	15	33	24	14	38		
Modules Forêt	204	164	131	295	181	100	281		
Formation Ranger	18	16	18	34	16	0	16		
Formations continues *	158	92	77	169	37	46	83		
Total	413	290	241	531	258	160	418		

* les formations bilingues sont répertoriées dans la colonne F (1 jour de cours - 14 participants).

Tableau 4 : Nombre de jours de formation pour les offres de formation

	2018			2019			2020	
	Total	D	F	Total	D	F	Total	
Formation Forestier ES	278	115	115	230	150	150	300	
Modules Forêt	105	54	50	104	65	50	115	
Formation Ranger	35	25	3	28	15	0	15	
Formations continues	16	6	5	11	5	12	17	
Total	434	200	173	373	235	212	447	

Tableau 5 : Nombre de jours-personnes pour les offres de formation

	2018			2019			2020	
	Total	D	F	Total	D	F	Total	
Formation Forestier ES	4'587	2'070	1'725	3'795	3'600	2'100	5'700	
Modules Forêt	1'345	1'037	825	1'862	1070	675	1'745	
Formation Ranger	630	400	54	454	234	0	234	
Formations continues	229	92	77	169	79	190	269	
Total	6'791	3'599	2'681	6'280	4'983	2'965	7'948	

En 2019, les chiffres pour la formation Ranger en français ne concernent que l'examen final (voir Tab. 3, 4 et 5, pas de cours).

Tableau 6 : Tests d'aptitude Forestiers ES

	2018			2019			2020	
	Total	D	F	Total	D	F	Total	
Se sont présentés à l'examen	30	14	11	25	11	18	29	
Examen réussi	21	12	8	20	9	13	22	
Examen non réussi / essai supplémentaire	9	2	1	3	2	5	7	
Echec définitif		0	2	2	0	0	0	

8.2 Statistiques des services annexes

Tableau 7 : Nombre de nuitées

	2018	2019	2020
Etudiants/participants aux modules	4'711	3'044	2'355
Tiers	4'220	3'004	2'368
Total	8'931	6'048	4'723

Tableau 8 : Nombre de repas

	2018	2019	2020
Petit déjeuner *	5'760	4'054	2'972
Repas de midi **	14'408	12'586	10'416
Repas du soir	5'760	4'054	2'972
Total	25'928	20'168	16'360

* Les petits déjeuners ne sont pas comptabilisés séparément. Un petit déjeuner est comptabilisé pour chaque repas du soir enregistré.

** Dès 2019, le nombre de repas de midi inclus les repas livrés à la BWZ Lyss (dès août 2019). 2019 : 1'892, 2020 : 1'811.

8.3 Effectifs, collaborateurs

Etat au 31.12.2020.

Conseil de fondation

Röösli Bruno	Präsident, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-Präsident, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Amhof Markus	Vertreter VSF
Clivaz Jean-Christophe	Chef de section forêt, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du Canton du Valais
Dietiker Fabian	Abteilungsleiter Wald des Kantons Aargau
Manser Rolf	Dienstchef Amt für Wald, Jagd und Fischerei des Kantons Solothurn
Meier Ueli	Kantonsforstingenieur, Amt für Wald beider Basel, Kanton Basel-Landschaft
Dr. Nötzli Konrad	Kantonsforstingenieur, Abteilung Wald des Kantons Zürich
Piller Peter	Vertreter VSF
Reinhard Michael	Abteilungsleiter Wald, Bundesamt für Umwelt, Bern
Rosset Jean	Forestier cantonal, Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud
Schaller Dominique	Chef de Service, Service des forêts et de la faune du Canton de Fribourg
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald und Naturgefahren des Kantons Bern
vakant	Représentant du Canton de Neuchâtel
Lüthi Serge	Président commission d'examens Forestier ES (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Comité du Conseil de fondation

Röösli Bruno	Président, Leiter Abteilung Wald, Amt für Landwirtschaft und Wald des Kantons Luzern
Eschmann Patrice	Vice-président, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Piller Peter	Vertreter VSF
Schmidt Roger	Vorsteher Amt für Wald des Kantons Bern
Lüthi Serge	Président de la Commission d'examen (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Organe de révision

Fidutax Treuhand und Wirtschaftsberatung AG, Biel/Bienne

Collaborateurs CEFOR Lyss (* temps partiel)

Direction

Walder Jürg	Direktor, Betriebsökonom FH, MPA Uni Bern
Fahmi François	Bereichsleiter, Weiterbildung und Beratung, Förster HF
Ricci David	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Module und Ranger, Forstingenieur FH
Vogel Bernhard	Bereichsleiter, Lehrgangsteiler Förster, Förster HF
Tellenbach Philipp	Leiter Zentrale Dienste, HFW, EMBA Controlling/Consulting, NDS HF HR Manager

Enseignants spécial

Aeschlimann Christian	Forstliche Bautechnik, Forstingenieur FH
Blanc Romain *	Basiswissen, Waldbau, Förster HF, Forstingenieur FH (befristet)
Delaloye Gilles	Enseignant spécialisé gestion d'entreprise, Forestier ES
Herrmann Kaspar *	Basiswissen, Waldbau und Ökologie, Forstingenieur ETH
Kocher Alan *	Basiswissen, Betriebsführung, Forstingenieur
Roschy Pascal	Waldbau und Ökologie, Forstingenieur FH (2020: Urlaub)
Walther Jonas	Betriebsführung, Förster HF, Holzkaufmann HF

Finances, personnel

Heiniger Prisca * Verantwortliche Finanzen & Personal

Administration

Meyer Monika	Leiterin
Frank Karin *	Sachbearbeiterin
Krumm Cécile *	Übersetzungen

Rötheli Rea * Sachbearbeiterin
 Poopalan Priyanka * Sachbearbeiterin

Service intern

Masulli Giovanni Leiter Hausdienst
 Ermis Sevim * Mitarbeiterin Hausdienst
 Kunz Micheline * Mitarbeiterin Hausdienst
 Soltermann Liliane * Mitarbeiterin Hausdienst
 Wingeyer Erika * Mitarbeiterin Hausdienst

Restaurant

Schneider Thomas Küchenchef
 Helget Andreas Koch, Stv. Küchenchef
 Kocher Daiva * Mitarbeiterin Küche
 Sommer Christine * Mitarbeiterin Küche
 Studer Karin * Köchin, Mitarbeiterin Küche
 Sutter Elsbeth * Mitarbeiterin Küche

Enseignants mandatés

Cléin Julien Kommunikation und Medien
 Grolimund Bruno Buchhaltung, Projektmanagement
 Guerne Stève Ökologie, Natur- und Landschaftsschutz
 Holenstein Bruno Forstliche Bautechnik, Holzenergie
 Imesch Nicole Wildbiologie und Jagd
 Jacot Sylvain Waldbau (künstliche Verjüngung)
 Kaufmann Geri Waldbau
 Krumm Cécile Französisch
 Liberati Loïc Pflanzenbiologie
 Lüthi Christoph Holzkunde
 Rebmann Ueli Forsttechnik
 Schnyder Jasmin Wildbiologie und Jagd
 Schwegler Christoph GIS
 Wiedmer Yves Gebirgswaldbau

Collaborateurs centres de compétence et mandats (* temps partiel)

Centre de compétence en sylviculture

Ammann Peter * Co-Leiter
 Junod Pascal * Co-Leiter

Centre pour le génie forestier

Bader Hervé * Verantwortlicher Zweigstelle Westschweiz

Codoc

Dürig Rolf Co-Leiter Codoc (Mandatsbasis)
 Flury Stefan Co-Leiter Codoc (Mandatsbasis)
 Cia-Ege Nicole * Sekretariat
 Enkerli Daniela * Sekretariat
 Plesnicar Natasa * Sekretariat
 Blagojevic Sara Lernende Kauffrau

Commissions d'examens

Commission d'examens Forestier ES

Lüthi Serge Président, Inspecteur des Forêts du 4^{ème} arrondissement, canton de Vaud
 Annen Amaury Directeur AGFORS, canton de Vaud
 Becker Christian Förster, Betriebsleiter BG Aesch, Kanton Basel-Land, OdA Wald BL/BS/SO
 Blaser Lucien Bereichsleiter, Amt für Wald des Kantons Bern
 Boni Jan Ingénieur d'arrondissement, Canton de Neuchâtel
 Brügger Michel Bereichsleiter Waldabteilung Alpen des Kantons Bern
 Erni August Förster, Forstrevier Hardwald Umgebung, Kanton Zürich
 Felder Urs Leiter Waldregion Entlebuch, Kanton Luzern

Jenni Hubert	Garde forestier commune Le Locle, canton de Neuchâtel
Loetscher Gil	Inspecteur forestier, Lignum, Canton de Vaud
Lovis Jean-François	Garde Forestier, Bourgeoisie Delémont, canton du Jura
Meyer Urs	Betriebsleiter, Forstbetrieb Lindenberg, Kanton Aargau
Nussbaumer Georges	Betriebsleiter, Frostbetrieb Unterer Hauenstein, Kanton Solothurn
Pernstich Christian	Chef de section, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, canton du valais
Plüss Richard	Betriebsleiter, Forstbetrieb Birr-Lupfig, Kanton Aargau
Stettler André	Förster, Verantwortlicher forstliche Aus- und Weiterbildung, Kanton Freiburg
Wenger Stefan	Einsatzleiter, Forstbetrieb Sigriswil-Reutigen, Kanton Bern
Wicht Fabrice	Forestier adjoint du 3e arrondissement forestier, Service des forêts et de la Nature, Canton de Fribourg
Zahner Miguel	Fachbearbeiter Schutzwald, Amt für Landwirtschaft und Wald, Kanton Luzern
Zollinger Christian	Förster, Sicherheitsfachmann EKAS, Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich
Zufferey Julien	Triage forestier Sierre Noble-Contrée, Canton du valais
Vogel Bernhard	Bereichsleiter BZW Lyss, Lehrgangsgleiter Förster HF (mit beratender Stimme)
Walder Jürg	Direktor BZW Lyss (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Commission d'examens Ranger

Gubser Christine	Präsidentin, Leiterin Bereich Natur und Landschaft, sanu
Choulat Alric	Geometer bei Ville de Fribourg, Ranger
Liechi Nina	Unesco Biosphäre Entlebuch
Walther Laura	Wissenschaftliche Mitarbeiterin BAFU, Rangerin
Zeilstra Pieter	Rangerdienst GmbH, Vorstandsmitglied SwissRangers, Ranger
Ricci David	Lehrgangsgleiter Ranger (mit beratender Stimme)
Meyer Monika	Sekretariat und Protokollführung (ohne Stimmrecht)

Groupes d'accompagnement

Gruppe d'accompagnement Centre de compétence en sylviculture

Eschmann Patrice	Präsident, Chef de l'Office de l'environnement du Canton du Jura
Alfter Pierre	Sektion Waldeleistungen und Waldqualität, Bundesamt für Umwelt, Bern
Blanc Romain	Fachlehrer Waldbau BZW Lyss (Stv. für Pascal Roschy)
Haldi Severine	Bereichsleiterin Bildung und Beratung, Amt für Wald des Kantons Bern
Lack Markus	Förster und Betriebsleiter, Kanton Basel-Land
Schwarz Köbi	Förster und Betriebsleiter, Kanton Zürich
Silva Marc-André	Inspecteur des forêts de 15ème arr., Canton de Vaud

Gruppe d'accompagnement Centre pour le génie forestier

Kalberer Matthias	Präsident
Aeschlimann Christian	Vertreter BZW Lyss
Berwert Seppi	Mitglied
Fournier Nicolas	Mitglied
Guler Fadri	Mitglied
Pauli Ulrike	Mitglied
Philipp Beat	Vertreter BZW Maienfeld
Tognini Flavio	Mitglied

Mandats et comités collaborateurs

Aeschlimann Christian	Begleitgruppe Fachstelle forstliche Bautechnik Mitglied Kurskommission fowala (Fortbildung Wald & Landschaft) Vorstandsmitglied Alumni BFH-HAFL (Ressort Fachgruppe Forst)
Ammann Peter	Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Blanc Romain	Begleitgruppe Fachstelle Waldbau (Stellvertretung) CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“
Delaloye Gilles	Président du Groupement Chablaisien des Propriétaires de Châtaigneraie (GCPC)

Fahrni François	Patronats-Komitee Forstmesse Luzern Stiftungsrat Silviva Beirat OdA-Kommission Weiterbildung ÜK-Instruktoren D und E
Herrmann Kaspar	Vorstand Bernischer Forstverein Prüfungsexperte Qualifikationsverfahren Forstwerte EFZ
Junod Pascal	Stiftungsrat PRO SILVA HELVETICA (Präsidium) proQuercus (Vorstand, Kassier) Gebirgswaldpflegegruppe GWG CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ ProSilvaSuisse Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“
Ricci David	Qualitätssicherungskommission (QSK) der OdA Wald Arbeitsgruppe Waldschutz Schweiz Arbeitsgruppe Natur und Landschaft OdA Umwelt Ausbildungskommission Swiss Rangers Begleitgruppe Waldökonomischer Wissenstransfer HAFL
Roschy Pascal	Gebirgswaldpflegegruppe (GWG) Arbeitsgruppe „Verbund Waldbau Schweiz“ Begleitgruppe Fachstelle Waldbau CPP-APW „Anbau und Pflege von Werthölzern“ WaPlaMa / Waldplanung und Management (SFV)
Vogel Bernhard	Arbeitsgruppe Forstrecht Arbeitsgruppe „Wissenstransfer Wald Schweiz“
Walder Jürg	Beirat Codoc Beirat HAFL Vorstand OdA Wald



Les 11 Cantons membres de la Fondations Ecole intercantonale de gardes forestiers Lyss

Impressum

Rédaction :

Photos :

Publication :

Centre forestier de formation Lyss
Page de titre : Itten+Brechbühl AG, Bern,
autres photos : CEFOR Lyss
juin 2021 (sous forme électronique)